

raisonnable de dire que la diminution des activités des autres secteurs pourrait être compensée par des mesures assez générales de soutien à l'activité économique.

Un programme de désarmement assez important pourrait cependant avoir un impact sur la productivité de certaines industries canadiennes. En effet, suite à l'accord Canado-Américain sur le partage de la production de la défense telle que présentée au chapitre 1, les articles militaires échangés entre les deux pays sont relativement libres de barrières tarifaires et non-tarifaires. C'est une organisation d'échanges internationaux qui a plusieurs points en commun avec l'accord Canado-Américain de l'automobile. Or, dans cette dernière industrie, cette libéralisation sectorielle des échanges a entraîné un accroissement appréciable de productivité pour les travailleurs canadiens. Il est à prévoir que la fin d'un tel accord entraînerait l'effet inverse, c'est-à-dire une perte d'efficacité dans l'organisation de la production. Le désarmement dans une version assez prononcée entraînerait sans doute la fin de l'entente entre le Canada et les Etats-Unis sur le partage de la production de défense. Il est alors permis d'envisager une baisse de la productivité dans les industries impliquées. L'évaluation de cet effet n'a encore fait l'objet d'aucune étude.